

✓ Cas antérieurs à 2019

MLE	RESTANT A CHARGE	COMMISSION SOCIALE			Montant à accorder
		Avis	Taux	Autres	
3566	1 064 890,08	Favorable	50%	-	25 000,00
11360	46 887,72	Favorable	80%	-	37 510,18

✓ Cas sociaux

Matricule	Motif de la demande	AVIS COMMISSION SOCIALE
9696	Incapacité financière Détresse Médicale	Exonération cotisation et contribution FDS

La somme des montants distribués par la commission sociale lors de cette réunion a été arrêtée au montant de 76 949.06 dhs (soixante-seize mille neuf cent quarante-neuf dirhams et six centimes).

Les prochaines réunions de la commission ont été planifiées comme suit :

- 2° trimestre 10 septembre 2019
- 3° trimestre 15 octobre 2019
- 4° trimestre 14 JANVIER 2020
- 

La séance fût levée à 12H30 min

Casablanca, le 28 Juin 2019

  
 Directeur

  
 Responsable assistance sociale

  
 تعاونية  
 العمل الاجتماعي والتكافل  
**MUPRAS**  
 Mutuelle de prévoyance  
 et d'actions sociales

## PROCES VERBAL COMMISSION DES ŒUVRES SOCIALES MUPRAS

**DATE :** Lundi 24/06/2019 à 10 Heures

**LIEU :** Siège RAM CASA/ANFA Salle de réunion DCH

**Ordre du jour :**

- ✓ Résultats nouveau mécanisme 1<sup>er</sup> trimestre 2019
- ✓ Cas antérieurs à 2019
- ✓ Cas sociaux

**Étaient Présents :**

*Les membres de la commission sociale suivants :*

1. Mr Chemsi CHOOUKRI :
2. Mr Faouzi SAAD :
3. Mr Rachid MOUNIR :
4. Mr Abdelaziz EL JADID :

**PRESIDENT MUPRAS**

MR HICHAM MENKOR

**DIRECTEUR MUPRAS :**

MR LAHCEN AIT TALB ALI

**RESPONSABLE ASSISTANCE SOCIALE :**

MME ZIARI Souad

La réunion de la commission des œuvres sociales de la MUPRAS tenue ce jour conformément au calendrier des réunions de la commission prévue au préalable.

Au début de la réunion, suite à la proposition de Mr Le président, les membres de la commission ont arrêté le montant maximal de l'aide sociale du présent mécanisme à un plafond de 50 000 DH par événement, par an et par bénéficiaire, sous réserve validation de cette mesure par le prochain conseil d'administration.

Conformément aux dispositions prévues par du mécanisme une enquête sociale a été réalisée pour compléter les dossiers des adhérents éligibles. Les dossiers complets ont été présentés aux membres de la CS pour statuer sur le taux de l'aide sociale. Après étude des différents cas présentés, les membres de la CS ont décidé ce qui suit :

- ✓ **Résultats nouveau mécanisme 1er trimestre 2019**

MLE	RESTANT A CHARGE	COMMISSION SOCIALE			Montant à accorder
		Avis	Taux	Autres	
04543	12 224,48	FAVORABLE	48% (*)	-	5 924,48
00457	10 643,00	FAVORABLE	80%	-	8 514,40

**(\*) en sus avance 6300,00 DH accordée lors de la réunion de la CS du**

**février 2019**